

PLAN DE DÉVELOPPEMENT









TABLE DES MATIÈRES

- 3 MOT DU MAIRE
- 4 DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE
- 5 VISION DE DÉVELOPPEMENT
- 6 CADRE DE VIE
- 10 NIVEAU DE VIE
- 11 MILIEU DE VIE
- 12 GOUVERNANCE
- 13 MISE EN OEUVRE ET SUIVI

MOT DU MAIRE

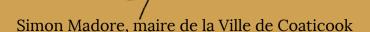
Pour mener un bateau à bon port, il faut avoir une carte, des outils et un plan de navigation. La Ville de Coaticook vient de se doter de son plan de navigation pour les 5 prochaines années. Effectivement, depuis quelques mois, les élus travaillent à l'élaboration d'un plan de développement pour guider les actions de la Ville pour les prochaines années.

Après avoir élaboré les grandes orientations de notre futur plan de développement, plus de 70 personnes se sont rendues à notre consultation publique. Nous avons tous rêvé notre ville ensemble. Cet exercice nous a permis, à moi et aux membres du conseil, de voir si les souhaits des élus et des citoyens pouvaient se jumeler. Ce fut le cas.

Le travail d'élaboration du document et la consultation publique ont tracé les grandes

lignes de ce vers quoi tout le monde souhaite que la Ville se dirige. Nous sommes très heureux de pouvoir maintenant compter sur ce plan de développement. Nos actions seront toujours teintées de ces orientations que nous avons tous souhaitées pour notre Ville.

Ramons tous dans le même sens pour le développement de notre Ville!





DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

La démarche qui a mené à l'adoption du présent Plan de développement a débuté à l'été 2018 alors que le conseil municipal a pris la décision de se doter de cet outil de planification pour orienter les actions et les décisions des prochaines années.

La première étape a ensuite été de réaliser un diagnostic du territoire de la Ville de Coaticook à l'automne 2018. Ce document, de plus de 80 pages réunit toutes les données statistiques, cartographiques et descriptives permettant de faire un portrait complet du territoire de la Ville.

Par la suite, la Ville, a tenu en janvier 2019, un atelier de vision de développement. Cette activité s'est faite avec l'ensemble du conseil municipal et des membres des différents comités reliés à la Ville, soit le Comité consultatif en urbanisme (CCU), le Comité familles et aînés, la Commission municipale de la culture, le Comité jeunesse et Rues principales Coaticook. Cet exercice créatif a fourni la matière première pour la rédaction de la Vision de développement de la Ville de Coaticook (voir page 5).

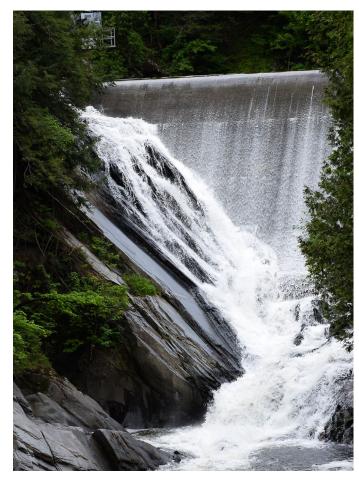
S'en sont suivis diverses **rencontres de travail**

avec l'ensemble du conseil municipal afin d'échanger sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces que l'on peut observer à la suite du diagnostic du territoire. Ces échanges ont également fait ressortir des enjeux sur lesquels la Ville souhaite et a le pouvoir d'agir dans les prochaines années. On a ainsi pu formuler une première proposition de plan de développement avec des axes, des objectifs et des moyens.

Cette proposition de plan de développement a finalement été présentée à la population de Coaticook lors d'une consultation publique où plus de 70 personnes ont participé activement à valider et à prioriser les moyens identifiés dans le plan. Les idées et les commentaires formulés par les citoyens ont ensuite été pris en compte pour finaliser le présent Plan de développement qui a été adopté par le conseil municipal en février 2020.

C'est donc à la suite d'une démarche rigoureuse et plusieurs heures de travail et de réflexion que le Conseil municipal de la Ville de Coaticook vous présente sa Vision de développement et son Plan de développement 2020-2024.

VISION DE DÉVELOPPEMENT





La Ville de Coaticook vise à être reconnue comme étant une Ville qui **OSE** et qui s'**ACTIVE**:

- pour favoriser la cohabitation des cultures, des générations ainsi que de l'histoire et la modernité
- pour assurer la vitalité économique, culturelle, sportive et sociale de son milieu en tout temps
- pour la protection et la mise en valeur de ses atouts naturels
- pour entreprendre un virage vert à tous les niveaux
- pour assumer pleinement son rôle de ville-centre de proximité
- pour inspirer à ses citoyens un sentiment de fierté et une envie de se mettre en action dans leur communauté

La Ville de Coaticook sera fonceuse et ambitieuse. Elle ne se contentera de pas suivre le mouvement, mais plutôt de le créer.

CADRE DE VIE

Le volet Cadre de vie réfère à l'environnement physique d'un territoire, que ce soit l'environnement naturel, bâti, les infrastructures, etc.



AXE DE DÉVELOPPEMENT 1 : CHANGEMENTS CLIMATIQUES

OBJECTIFS

MOYENS

- 1.1 Identifier des stratégies pour s'adapter aux impacts des changements climatiques
- 1.1.1 Se doter d'une politique en environnement identifiant toutes les sphères où la ville peut s'améliorer en termes de lutte aux gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques
- 1.1.2 Favoriser la conservation des milieux humides
- 1.1.3 Poursuivre les collaborations avec les universités pour outiller la ville en termes d'adaptation aux CC
- 1.2 Réduire les émissions de gaz à effet de serre de la ville
- 1.2.1 Identifier les sources d'émissions de GES de la Ville.
- 1.2.2 Compenser les émissions de GES
- 1.3 Réduire les impacts des îlots de chaleur dans le centre-ville de Coaticook
- 1.3.1 Élaborer une stratégie de verdissement des espaces publics (exemples : plantation d'arbres, toits verts, stationnements blancs, etc.)
- 1.4 Sensibiliser la communauté à l'environnement et aux changements climatiques
- 1.4.1 Promouvoir les actions que la Ville met de l'avant en matière de lutte aux changements climatiques
- 1.4.2 Soutenir les projets de sensibilisation auprès de diverses clientèles (enfants, entreprises, etc.)

AXE DE DÉVELOPPEMENT 2 : MOBILITÉ DURABLE

OBJECTIFS

MOYENS

- 2.1 Encourager l'électrification des transports
- l'achat d'une borne de recharge électrique
 2.1.2 Poursuivre la conversion des véhicules de la

Ville pour des véhicules électriques

2.1.1 Offrir aux citoyens une subvention favorisant

- 2.1.3 Encourager l'installation de bornes électriques dans les stationnements stratégiques
- 2.2 Améliorer le service de transport en milieu rural pour répondre aux besoins des citoyens
- 2.2.1 Collaborer avec la MRC pour l'amélioration de l'offre en transport collectif et urbain
- 2.2.2 Mettre en place des stationnements incitatifs pour le covoiturage et le transport collectif
- 2.3.1 Installer des bornes de réparation de vélo libre-service et des bornes de recharge à vélo électriques à des endroits stratégiques
- 2.3.2 Améliorer les installations pour les marcheurs et pour les cyclistes (ex. : bancs et supports à vélo)
- 2.3.3 Assurer que les installations favorisant le transport actif soit accessible en toute saison
- 2.3.4 Améliorer la sécurité des traverses piétonnières

2.3 Favoriser le transport actif



AXE DE DÉVELOPPEMENT 3 : EAU ET MILIEUX NATURELS

OBJECTIFS

MOYENS

0.4.61	3.1.1 Mettre en place des mesures de gestion durable de l'eau et sensibiliser la population à ces enjeux
3.1 Changer la façon de gérer la ressource EAU afin d'en tirer profit et de diminuer la vulnérabilité envers celle-ci	3.1.2 Mettre en place des mesures afin de réduire la vulnérabilité de la population aux inondations
	3.1.3 Améliorer les communications entre la ville et la population en période d'inondations
3.2 Améliorer la qualité de l'eau de la rivière Coaticook	3.2.1 Diagnostiquer l'état des réseaux pluviaux et sanitaires
Coaticour	3.2.2 Assurer la conformité des installations septiques sur le territoire
3.3 Maintenir la qualité de l'eau du lac Lyster	3.3.1 Maintenir une communication continue avec l'Association du lac Lyster (rencontre annuelle, partage des plans d'actions, etc.)
	3.3.2 Soutenir l'Association du lac Lyster dans ses actions
3.4 Assurer la protection des bandes	3.4.1 Se doter de lignes directrices en matière de stabilisation (enrochement) des rives des cours d'eau et lacs
riveraines des cours d'eau et lacs du territoire	3.4.2 Assurer l'application de la règlementation en vigueur pour les bandes riveraines des cours d'eau (3 m sans intervention) et du lac Lyster (5 m revégétalisés)
	3.5.1 Identifier les milieux naturels à haute valeur de conservation
3.5 Conserver et protéger les milieux naturels d'exception	3.5.2 Identifier les meilleurs outils de conservation pour protéger les milieux naturels que l'on souhaite préserver à perpétuité
	3.5.3 Établir des partenariats avec les organismes de conservation afin de favoriser la conservation de ces milieux
	3.6.1 Développer et collaborer aux projets visant à rendre accessibles les milieux naturels que l'on souhaite mettre en valeur
3.6 Rendre les milieux naturels accessibles à la population	3.6.2 Consolider le financement et le fonctionnement du Parc Harold-Baldwin, dans une perspective intégrée du pôle « milieux naturels du secteur Baldwin » (Mont pinacle, marais de la Meder, Parc Découverte nature, petit Lac Baldwin, plage Baldwin)

AXE DE DÉVELOPPEMENT 4 : HABITATIONS ET ESPACES CONSTRUTIBLES ATTRACTIFS

OBJECTIFS

MOYENS

besoins identifiés

- 4.1 Favoriser la construction et la rénovation de logements abordables, accessibles et de qualité répondant aux besoins identifiés
- 4.1.1 Mettre à jour le portrait des besoins en logement sur le territoire

4.1.2 Se doter d'une stratégie pour encourager la

rénovation et la construction résidentielles

pour développer une offre répondant aux

- 4.1.3 Favoriser la construction de logements sociaux
- 4.2 Favoriser le développement résidentiel, commercial et industriel en visant la densification plutôt que l'étalement urbain
- 4.2.1 Évaluer la possibilité de favoriser la densification résidentielle dans la révision des règlements d'urbanisme
- 4.2.2 Combler les espaces vacants en PU pour le développement commercial et industriel



NIVEAU DE VIE

Le volet Niveau de vie est ce qui touche l'aspect économique d'un territoire, c'est-à-dire la scolarité, l'emploi, l'activité économique, le tourisme, etc.



AXE DE DÉVELOPPEMENT 5 : ÉCONOMIE DYNAMIQUE, DIVERSIFIÉE ET PROSPÈRE

OBJECTIFS

MOYENS

- 5.1 Soutenir le secteur agricole en tant que principal moteur de l'économie locale
- 5.1.1 Faire reconnaître la ville comme étant un pôle agricole au niveau provincial, tant au niveau de la production que de la formation
- 5.2 Favoriser le maintien des commerces et services de proximité
- 5.2.1 Maintenir et optimiser les programmes visant à améliorer l'offre commerciale

5.2.2 Soutenir toute démarche visant à maintenir les

services publics et de proximité sur le territoire

- 5.3 Favoriser l'établissement de nouvelles entreprises (PME)
- 5.3.1 Consolider l'offre d'espaces pour le démarrage d'entreprises agricoles, commerciales et industrielles
- 5.4 Soutenir le maintien et la consolidation des entreprises existantes
- 5.4.1 Soutenir les démarches de recrutement de personnel des entreprises en participant à la promotion de la région
- 5.5 Améliorer l'accueil et l'expérience des touristes en toute saison
- 5.5.1 Soutenir le développement de l'offre et de l'hébergement touristique
- 5.5.2 Aménager des infrastructures d'accueil pour les touristes telles que des toilettes publiques et aires de repos agréables

MILIEU DE VIE

Le volet Milieu de vie fait référence à ce qui touche les gens, c'est-à-dire la population, la culture, la vie communautaire et sociale, le bénévolat, etc.



AXE DE DÉVELOPPEMENT 6 : VIE COMMUNAUTAIRE ET SENTIMENT D'APPARTENANCE

OBJECTIFS

MOYENS

6.1.1 Adopter et mettre en œuvre une Politique

		01111	familiale et des aînés
	6.1 Favoriser la rétention des jeunes et des aînés	6.1.2	Collaborer à la démarche de Stratégie jeunesse en milieu municipal réalisée par la MRC de Coaticook et le Comité jeunesse de Coaticook
		6.1.3	Maintenir le soutien au Comité jeunesse en fonction de leurs besoins
6.2 Favoriser l'établissement et l'intégration de nouveaux résidents	6.2.1	Promouvoir la ville de façon concertée en participant aux efforts mis de l'avant au niveau de la MRC et de l'Estrie	
		6.2.2	Se doter d'une structure d'accueil des nouveaux arrivants
	6.3 Soutenir les groupes et les organisations qui œuvrent grâce à l'aide de bénévoles pour atténuer leur épuisement	6.3.1	Consulter les organismes fonctionnant avec des bénévoles pour mieux connaître leurs besoins et évaluer comment la ville peut les soutenir davantage

GOUVERNANCE

Le volet de la Gouvernance faire référence à l'ensemble des procédés, des traditions et des façons de faire qui dictent l'exercice du pouvoir, la prise de décision et la façon dont les citoyens font entendre leur voix ou s'informe auprès de sa municipalité.



AXE DE DÉVELOPPEMENT 7 : COMMUNICATIONS

OBJECTIFS

7.1 Améliorer et dynamiser les communications et les interactions avec les citoyens

MOYENS

- 7.1.1 Explorer les moyens technologiques à déployer pour mieux communiquer avec les citoyens (infolettre, application mobile)
- 7.1.2 Évaluer la possibilité d'intégrer le budget participatif au budget de la ville pour favoriser la participation des citoyens

AXE DE DÉVELOPPEMENT 8 : MISE EN OEUVRE

OBJECTIFS

MOYENS

8.1 Assurer la mise en œuvre et le suivi des plans et politiques de la ville

8.1.1 Se doter d'un mode de fonctionnement pour la mise en œuvre et le suivi du plan de développement, du plan directeur des parcs et espaces verts et de la politique familiale et des aînés

MISE EN OEUVRE ET SUIVI DU PLAN

Tel qu'indiqué dans l'axe de développement 8, il est souhaité que la Ville se dote de façons de faire afin d'assurer la mise en oeuvre et le suivi du Plan de développement 2020-2024. En ce sens, l'administration municipale créera un document de suivi détaillé qui sera déposé de façon bisannuelle au conseil municipal pour suivre l'avancement des différents objectifs établis.

Il est également prévu que la Ville profite de certaines occasions (souper annuel du maire, interventions à la radio ou dans le Crieur public par exemple) pour informer la population des avancements de son Plan de développement.

Finalement, étant donné qu'il a été nommé par les citoyens qu'il serait intéressant de tenir une autre rencontre publique pour parler de l'avancement du plan, il est prévu de tenir une telle activité au printemps 2021.



PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2020-2024

